

QUESTIONNAIRE D'AUTOÉVALUATION POUR LES ADMINISTRATEURS

Les questions posées dans le présent exercice touchent les quatre objectifs qui permettent au conseil de poser les bases d'une gouvernance de qualité. Prenez le temps de répondre aux questions de façon individuelle. Il n'est pas nécessaire de comparer les résultats. C'est à votre discrétion, toutefois, prenez le temps d'en discuter afin de stimuler la réflexion et la discussion sur le fonctionnement de votre conseil d'administration. Identifiez les améliorations possibles sans oublier de souligner les bons coups. Adoptez des lignes de conduite en fonction des conclusions partagées.

Ne faites cet exercice que si le climat au sein du conseil d'administration est favorable (absence de conflits). Si la situation est conflictuelle, il serait sage de prévoir une aide externe, dont celle de votre fédération.

Administrer en conformité avec la Loi

	OUI	NON
1. Est-ce que le conseil possède une version à jour de la Loi sur les coopératives?		
2. Est-ce que chaque administrateur possède une copie de tous les règlements et de toutes les politiques de la coopérative?		
3. Est-ce que le conseil base ses décisions en fonction de la Loi, des politiques et des règlements?		
4. Est-ce que tous les postes d'administrateurs prévus au Règlement de régie interne sont habituellement comblés?		
5. Connaissez-vous la durée de vos mandats d'administrateur et leur mode de rotation?		
6. En tant qu'administrateurs, vous êtes-vous engagés à respecter un code d'éthique et de déontologie ou un code de conduite?		
7. Est-ce que les administrateurs respectent la confidentialité des délibérations du conseil		
8. Avez-vous signé un engagement relatif à la confidentialité des renseignements personnels nécessaires à la gestion de certains dossiers?		
9. Est-ce que le conseil applique les règles légales afin d'éviter et de gérer les situations de conflits d'intérêt réels ou apparents?		
10. Est-ce que la coopérative a adopté un règlement sur les modalités de recours à la médiation comme l'exige la Loi?		
11. Puisque la coopérative loue ses logements à des locataires, connaissez-vous les obligations et responsabilités que prévoit le Code civil du Québec à cet égard?		
12. Les administrateurs connaissent la date de la fin de ou des conventions d'exploitation de la coopérative?		

TOTAL

Faire le travail pour bien gouverner

	OUI	NON
13. Est-ce que les réunions du conseil permettent de traiter les points prévus à l'ordre du jour?		
14. Est-ce que le conseil se réunit sur une base régulière et respecte le nombre minimal de réunions prévu au Règlement de régie interne?		
15. Est-ce que, de façon générale, les administrateurs sont présents aux réunions du conseil?		
16. En pratique, est-ce que le travail est bien réparti entre les administrateurs?		
17. Est-ce que les mandats sont attribués clairement afin de permettre un avancement efficace des dossiers?		
18. Est-ce que le conseil planifie son travail à l'aide d'un calendrier de travail ou de gestion?		
19. Est-ce que le conseil utilise ou adapte les outils de gestion développés par votre fédération?		
20. Avez-vous une description de tâches pour chaque administrateur?		
21. Est-ce que l'ordre du jour des réunions du conseil prévoit un rapport de ses comités si de tels comités existent?		
22. Est-ce que les procès-verbaux des réunions du conseil sont lus avant leur adoption?		
23. Est-ce que le conseil prend le temps de faire les suivis des procès-verbaux de leurs réunions?		
24. Est-ce que le conseil a une bonne façon de superviser le travail des comités ou autres mandataires?		
25. Est-ce que le conseil traite les recommandations émises par l'assemblée des membres?		
26. Est-ce que le conseil traite avec sérieux les recommandations des comités?		
27. Est-ce que les administrateurs s'assurent d'avoir l'information la plus complète possible pour prendre leurs décisions?		
28. Est-ce que le conseil délibère et prend ses décisions à la suite de propositions dûment appuyées?		
29. Le conseil d'administration s'est-il doté de stratégies et de moyens afin d'assurer une communication efficace avec les comités et autres collaborateurs?		
30. Est-ce que le conseil a mis en place des moyens de communiquer efficacement avec les membres de la coopérative?		

TOTAL

Cultiver l'esprit coopératif

- 31. Vivez-vous la dynamique « eux, les membres et nous, le conseil » dans votre coopérative?
- 32. Croyez-vous que le conseil est accessible?
- 33. Est-ce que le conseil d'administration répond rapidement aux demandes des membres?
- 34. Est-ce que le conseil d'administration répond rapidement aux demandes des comités?
- 35. Est-ce que le conseil rend disponible aux nouveaux membres toute l'information nécessaire à leur bonne intégration?
- 36. Est-ce que le conseil offre de la formation aux membres de la coopérative?
- 37. Est-ce que la coopérative participe aux activités de la fédération?
- 38. Est-ce que le conseil d'administration propose et organise des activités sociales pour les membres?
- 39. Est-ce que les administrateurs en poste font preuve d'esprit d'équipe et assurent un leadership positif?
- 40. Est-ce que le conseil a la capacité de régler les situations conflictuelles qui peuvent survenir entre voisins, au sein des comités ou entre les membres et le conseil d'administration?
- 41. Est-ce que le conseil parvient à résoudre d'éventuels conflits internes (au sein même du conseil)?

OUI	NON

TOTAL

Assurer la continuité du conseil

42. Est-ce que le conseil a un processus de recrutement de futurs candidats à un poste d'administrateur?
43. Est-ce que le conseil a mis en place un processus de formation et de transfert de connaissances pour les nouveaux administrateurs?
44. Est-ce que les administrateurs bénéficient d'un programme de formation continue?
45. Lors des élections des administrateurs, est-ce que l'ordre du jour de l'assemblée prévoit une présentation de chaque candidat?
46. Est-ce que le conseil utilise le pouvoir de cooptation qui permet au conseil d'administration de nommer lui-même un administrateur lorsqu'un poste se libère en cours de mandat?
47. Est-ce que le climat qui se dégage au sein du conseil est inspirant pour de futurs candidats à un poste d'administrateur?

OUI	NON

TOTAL

RÉSULTAT TOTAL
